



DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement Le Mans – Canton de Bonnétable
1 place de la Mairie – 72380 Joué l'Abbé

Conseil Municipal du 30 juin 2026
Délibération n°043-2026

Date de convocation : 23 juin 2026
Date d’affichage : 23 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 15

L’an deux mille vingt-six, le trente juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-trois juin de l’an deux mille vingt-six, s’est réuni à la Mairie de JOUÉ L’ABBÉ en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Magali LAINÉ, Maire.

Etaient Présents : Mme Magali LAINÉ, maire
M. Philippe TRIGER, Mme Karine MARQUES DA SILVA, adjoints au maire,
M. Philippe LEFEVRE, M. Gilles POISSON Mme Patricia JERVAIS DURAND,
Mme Natacha BARDET, M. Charles MORIN, M. Alexandre MATHEY, Mme
Alexandra FOSSE, Mme Cindy MERIOTTE, Mme Florence BOUVET, M.
Alexandre BOULAY, conseillers municipaux.

Etaient absents : M. David PAUMIER (procuration donnée à Monsieur TRIGER Philippe),
Mme Julie VEGREVILLE (procuration donnée à Madame LAINÉ Magali)

Secrétaire de séance : M. Alexandre BOULAY

Tarification garderie périscolaire à compter de la rentrée 2026-2027

Mme BOUVET Florence, informe que la commission concernant la vie scolaire a eu lieu le 24 juin 2026 concernant la révision des tarifs des services de garderie périscolaire et de restauration collective entre autres.

Les membres de la commission préconisent une augmentation de 0.05€ pour l’année 2026/2027 :

Matin :

Garderie 7 h 30 – 8 h 20	QF 0 à 1050	QF > 1050
2023/2024	1.55 €	1.85 €
2024/2025	1.50 €	1.80 €
2025/2026	1.50 €	1.80 €
2026/2027	1.55 €	1.85 €

Après-midi :

Goûter Garderie 16h30 – 17h 00	QF 0 à 1050	QF > 1050
2023/2024	1.64 €	1.92 €
2024/2025	1,70 €	2.00 €
2025/2026	1,70 €	2.00 €
2026/2027	1,75 €	2.05 €

Garderie 17h00 – 18h 00	QF 0 à 1050	QF > 1050
-------------------------	-------------	-----------

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l’Etat.

Publié le : 2007/2026 14:41 (Europe/Paris)
Par : Maire
https://www.joue-labbe-72.fr/documents_administratifs/70331

2023/2024	1.30 €	1.57 €
2024/2025	1.35 €	1.63 €
2025/2026	1.35 €	1.63 €
2026/2027	1.40 €	1.68 €

Garderie 17h00 – 18h 30	QF 0 à 1050	QF > 1050
2023/2024	1. 55 €	1. 85 €
2024/2025	1. 61 €	1. 92 €
2025/2026	1. 61 €	1. 92 €
2026/2027	1. 66 €	1. 97 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident la nouvelle tarification applicable à compter de la rentrée scolaire 2026/2027 de l'accueil périscolaire.

Le Maire,
Magali LAINÉ



Le Secrétaire de séance,
Alexandre BOULAY

